

Le bureau de poste RIEL *Post Office**

par
Lionel Dorge
Winnipeg (Manitoba)

La politique actuelle de la Société canadienne des postes ne favorise-t-elle pas la réduction, certains diraient la désintégration, des services postaux du Canada? Si tel est le cas, pourquoi ne pas se tourner, en guise de consolation, vers le bon vieux temps quand ce service s'établissait et que les bureaux de poste en milieu rural proliféraient. Il y a cent ans, il est vrai, le courrier remplissait plusieurs fonctions, et la plupart des villages n'avaient pas d'autres moyens réguliers de communication avec l'extérieur.

En 1890, pour ouvrir un bureau de poste dans une localité, on écrivait soit au ministre des Postes (qu'on a appelé pendant un temps le maître général des Postes, affreux calque de l'anglais *Postmaster General*) soit à l'inspecteur régional. Le Manitoba a eu, dès 1881, son inspecteur en titre: W.W. McLeod, muté de la Nouvelle-Écosse, qui a occupé ce poste pendant près de vingt-cinq ans. Dans la demande, généralement sous la forme d'une pétition signée par les futurs usagers, on devait indiquer le lieu, les trois bureaux les plus proches et le nom du maître de poste proposé. Il fallait mentionner aussi le nombre de familles qui seraient desservies, décrire brièvement leur mode de vie, parler du milieu et suggérer combien de fois par semaine on espérait recevoir le courrier.

À la suite de cette demande, l'inspecteur faisait une enquête et envoyait un rapport au ministre. Entre temps, le député – élu ou défait, du parti au pouvoir – de la circonscription où devait se localiser le nouveau bureau, après avoir été sollicité, donnait son opinion et appuyait ou non la demande ainsi que le nom du maître de poste proposé (homme ou femme), ou suggérait un autre nom. À

* Cet article fait partie d'un projet plus vaste qui se voudrait de relater l'histoire des bureaux de poste au Manitoba français de 1870 jusqu'à la Première Guerre mondiale. L'auteur tient à remercier le Conseil des Arts du Canada qui en a subventionné les recherches.

cette époque, une femme était éligible, pourvu qu'elle soit recommandée par le député ou par le responsable du patronage du parti au pouvoir dans la circonscription en question.

I am directed to acknowledge receipt of your letter of the 25th inst., enquiring whether a woman can be appointed to a position as Postmaster and in reply am to inform you that a woman can be appointed to a vacant postmastership if she should be recommended for such office by the Member of Parliament or other person exercising the patronage in the electoral district in which the vacancy occurs¹.

Les trois premiers bureaux de poste au Manitoba français ont officiellement ouvert leurs portes le 1^{er} juillet 1871: Baie-Saint-Paul (Félix Chénier, maître de poste); Saint-François-Xavier (l'abbé Jean-Baptiste Thibault) et Saint-Norbert (Joseph Lemay). Celui de Saint-Boniface n'ouvrira que le 1^{er} mai 1872; il sera placé sous la responsabilité de Joseph Dubuc, le député provincial de la circonscription. L'explication de ce retard serait la suivante. Depuis longtemps, on prenait le courrier au fort Garry car, jusqu'à l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, la *Hudson's Bay Company* opérait l'unique service postal à l'ouest des Grands Lacs. En 1870, le Canada a pris ce bureau en main, qui continua à s'appeler le *Fort Garry Post Office* avant de prendre, quelques années plus tard, le nom de *Winnipeg P.O.* Il est à noter que des quatre bureaux «francophones» susmentionnés, trois étaient aux mains de députés provinciaux.

Le bureau de poste Riel fait exception à la routine détaillée plus haut et, pour cette raison, mérite une attention spéciale.

En 1894, une pétition était adressée à l'inspecteur McLeod afin d'ouvrir un nouveau bureau de poste à Saint-Vital-Est. Douze contribuables la signent: Charles Genthon, Peter Poulter, H. Poulter, H. Back, Alexandre Riel, Joseph Riel, Jean-Marie Poitras – que la pétition proposait comme maître de poste –, Michel Sansregret et Julie Riel (veuve). La pétition ne portait aucune date mais un fonctionnaire en accuse réception le 22 mai 1894. Selon ce document, les pétitionnaires ne voulaient plus traverser la rivière Rouge pour aller chercher leur courrier au bureau de Saint-Vital-Ouest, «Ce qui nous met dans une position que nous sommes incapables pendant au moins deux mois chaque année d'aller à la poste par cause des glaces le printemps et l'automne»². Toujours selon la pétition, le nouveau bureau devait s'appeler «Riel».

Après avoir fait son enquête, l'inspecteur McLeod soumet son rapport en date du 20 juillet 1894². Contrairement à la pétition qui

ackd
22/5/94
A l'inspecteur des Postes
Winnipeg



Monsieur
Nous soussignés contribuables résidant
dans la paroisse de St Vital Est, demandons
une Poste Office dans l'arrondissement dit St Vital
Est No. 409. Pour les raisons suivantes
1^{re} Nous n'avons pas de bureau de poste.
2^{de} Nous sommes obligés d'aller à St Vital Ouest
(Poste Office) pour réclamer nos lettres. Ce qui nous
met dans une position que nous sommes incapables
pouvant au moins deux mois chaque année d'aller
à la poste. Par cause des glaces le printemps et l'automne.
Mais espérons que vous ferez cette possible pour nous
accorder une poste office.
Un nouveau bureau de poste sera établi sur le lot No. 512
St Vital Est. Le nom du District de poste sera Jean.
Marie Pellet. Le nom du bureau de Poste sera Riel
et il y aura à peu près vingt deux familles qui feront
usage du nouveau bureau de poste.

Les soussignés des intéressés
Charles Gauthier
Louis Lussier
Peter Poultier
St. Poultier
H. Back
Alexandre Pich
Charles Lussier
Alfred Bonnard
Joseph Riel
Joseph Marie Pelletier
Julie Riel femme
Michel ^{marie} Sansregret

mentionnait vingt-deux familles comme usagers potentiels, le rapport n'en trouve que dix, surtout des cultivateurs Canadiens français. Les coûts annuels d'un service postal bihebdomadaire s'élèveraient à 50 \$, alors que les revenus anticipés ne dépasseraient pas 10 \$ par année. L'inspecteur ajoutait qu'il n'y avait ni magasin ni autres maisons d'affaires dans cette localité agricole et concluait son rapport en citant les commentaires de John Nesbit, maître de poste de Saint-Vital-Ouest. Ce bureau existait depuis le 1^{er} décembre 1873.

For the last twenty years St. Vital East (Riel) has been supplied with its mails from St. Vital west when there was a much greater population than there is now. The river is between the two places but all houses have boats and the distance is short. The road to St. Boniface from St. Vital east is two miles longer than that from St. Vital west on account of having to go round a long point. In winter all the inhabitants take their produce &c to Winnipeg via St. Vital west as being so much shorter².

Tel était le rapport peu encourageant expédié au ministre d'alors, sir Adolphe Caron.

La pétition est restée sans lendemain, du moins selon les Archives nationales. Il est vrai que le rapport de l'inspecteur ne parlait pas d'urgence, au contraire. De plus, Alphonse Larivière, le député de la circonscription, n'a sans doute pas pressé son collègue, le ministre des Postes. Il est à noter, par ailleurs, que les Riel et les Métis en général, n'appuyaient pas habituellement les conservateurs, le parti alors au pouvoir à Ottawa.

Le nom «Riel», faut-il le souligner, n'était inconnu ni du ministère des Postes ni de l'inspecteur McLeod. Celui-ci suivait les directives du ministre quand il lui a envoyé, le 5 juin 1885, une lettre provenant de l'étranger et adressée ainsi: M. Louis Riel, Batoche, Saskatchewan, Canada, N.W. America. «[...] I [McLeod] now send it to you for disposition, unopened, circumstances in my judgment not requiring that this letter should be opened before reaching your hands as you recently directed»³.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1896, les libéraux prenaient le pouvoir à Ottawa, quoique le candidat du parti dans Provencher, George Walton, ne réussisse pas à déplacer Larivière, le député conservateur sortant. Presque deux ans plus tard, soit le 26 mars 1898, une nouvelle pétition des contribuables de Saint-Vital-Est parvenait au bureau de l'inspecteur. Elle ne figure pas au dossier⁴ dans les archives du ministère des Postes. Cependant, le rapport de

l'inspecteur s'y trouve et porte la date du 26 mai 1898. Ce deuxième rapport diffère du premier: on y donne *St. Vital East* comme premier choix d'un nom pour le futur bureau, ou *Riel Post Office*, en tant que second choix; de plus, Joseph Riel est proposé comme maître de poste. (Était-ce une tactique conçue par les pétitionnaires pour parer les coups en sous-main et éviter d'essuyer un refus? En 1894, le bureau devait s'appeler «Riel» mais le maître proposé était Poitras; quatre ans plus tard, Riel est le maître proposé et on suggère un autre nom pour le bureau.) En outre, dans le rapport de 1898, il est question de desservir entre vingt-cinq et trente familles, surtout des cultivateurs métis. Le courrier serait livré une fois par semaine à un coût de 21,50 \$ par an pour des recettes annuelles de 20 à 25 \$. Il n'y avait toujours pas de magasin ou autres maisons de commerce dans la localité. L'inspecteur ne faisait aucun commentaire. Cette fois-ci, son rapport n'était pas destiné à dormir sur les tablettes. Nul autre que sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, y verrait et donnerait le coup de pouce nécessaire à l'aboutissement de la démarche des contribuables de Saint-Vital-Est.

En effet, le 9 novembre 1898, Laurier écrivait à Clifford Sifton, son ministre de l'Intérieur, responsable du parti libéral à l'ouest des Grands Lacs. Il lui demandait de faire pression auprès de William Mulock, le ministre des Postes, afin d'expédier la demande des gens de la rivière Rouge. Il terminait en exprimant son désir, en l'occurrence, sa volonté: «Joseph Riel is a good friend of ours, and I would like to oblige him»⁵.

Sifton s'exécute, car le 15 novembre, l'adjoint des Postes communiquait avec l'inspecteur pour obtenir des précisions quant à l'urgence d'ouvrir ce nouveau bureau à l'est de la rivière Rouge presque en face, à peine à un mille et demi, d'un autre qui existait déjà⁶. C'était dicter la réponse! Sifton la demandait par retour du courrier parce que le ministre avait besoin d'arguments pour clore le dossier.

L'inspecteur McLeod répondait trois jours plus tard... guère favorablement, faut-il s'en surprendre.

[...] I cannot find that any special reasons or necessity exist or can be urged for the establishment of an office in this neighborhood. The office at St. Vital across the river, which is used by the settlers, is except for a short time (occasionally only for perhaps a few days) in the spring and fall when the ice is breaking and forming, accessible to the residents of St. Vital East and they cannot be subjected to much inconvenience in transacting their postal business.



Post Office Inspector's Office,

Winnipeg, Man.

No. 677.

20th. July 1894. 18

Sir,

I have the honour to make the following report upon the accompanying application for the establishment of a new Post Office in the Electoral Division of Provencher referred to me ~~on~~ on the 25th. May 1894. for enquiry and report, and in connection therewith, to submit the following particulars, viz.:-

1. Proposed site: River Lot 51, Township 10, Range 3 east, Provencher, Manitoba.

2. Proposed Name: 'R I E L'.

3. Proposed Postmaster J.M. Poitras.

4. Neighbouring Post Offices.

NAMES.	DISTANCE AND DIRECTION.
S T. V I T A L	1 mile west (about).
R I T C H O T	4 miles south.
S T. P O N I F A C E	6 miles north.

5. Number of families to be accommodated by proposed office:

about ten.

6. Character of population: principally French Canadian farmers.

(OVER.)

The Honourable

The Postmaster General,

Ottawa.

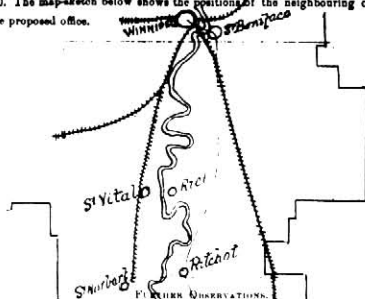
PN A.-1,000-2-1-02

7. Mode and frequency of service. Semi-weekly by a divergence of
four miles each way of the St. Vital and Winnipeg mail
courier.

8. Estimated cost of Service, \$50.00 (additional) per annum.

9. Probable Revenue, \$10.00 (about) per annum.

10. The map-sketch below shows the positions of the neighbouring offices and of the proposed office.



There are no stores or business places at proposed Riel the community being a farming one.

The Postmaster of St. Vital writes me regarding this application as follows:-

'For the last twenty years St Vital East (Riel) has been supplied with its mails from St. Vital west when there was a much greater population than there is now. The river is between the two places but all the houses have boats and the distance is short. The road to St. Boniface from St. Vital east is two miles longer than that from St. Vital west on account of having to go round a long point. In winter all the inhabitants take their produce &c to Winnipeg via St. Vital west as being so much shorter.'

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant,

A. W. Cairns
 Post Office Inspector.

It is complained that the site of proposed St. Vital East would be inconvenient and in some respects very unsuitable being in a low lying and wet section of the county and that the mail courier would have difficulty during the wet seasons in travelling to and from the proposed site and it is said that a better location for an office would be at a point on the Seine River about two miles east of Mr. Reil's [sic].

Settlement in this district has been about at a stand still for the last few years and the establishment of an office at either of the places mentioned is not much needed⁷.

Peut-on déceler un soulagement chez le ministre Mulock quand il a conclu, le 21 novembre 1898: «Therefore I do not think it shd be established»⁸.

Si Mulock pensait en avoir fini, c'était sans compter sur Laurier. Celui-ci avait proclamé, au risque de mettre fin prématurément à sa carrière politique, qu'il serait prêt à prendre les armes avec les Métis en 1885. Une douzaine d'années plus tard, il demeurerait, semble-t-il, toujours disponible pour défendre la dignité de certains d'entre eux. Sinon, comment expliquer une lettre de Mulock à Laurier, en date du 31 mai 1899, dans laquelle le ministre des Postes revient sur sa décision de novembre 1898 et va jusqu'à demander à Laurier de recommander un candidat susceptible d'être nommé maître de poste à Saint-Vital-Est? Mulock ajoute qu'il a l'habitude dans pareils cas de s'adresser à Sifton mais, sachant l'intérêt qu'y prend le premier ministre, il préférerait lui en parler. Laurier, en marge, écrivit: «I recommend Joseph Riel but Sifton has yet to be consulted»⁹.

Le 3 juin, Mulock faisait suivre ce document à Sifton¹⁰. Celui-ci, en marge également, a donné des instructions à son secrétaire afin d'obtenir l'opinion de S.A.D. Bertrand, quant à la nomination de Joseph Riel. Sous l'autorité de Sifton, Bertrand était responsable du patronage du parti libéral dans Provencher, la circonscription où se trouvait Saint-Vital-Est. Sifton écrit, le 8 juin, à Mulock¹¹ et à Bertrand¹²; ce dernier lui a répondu le 12 suivant: «[...] I have much pleasure in learning that the office has been created, as promised by Sir Wilfrid and I consider Mr. Riel's appointment most desirable»¹³. Le 23 juin, Sifton en faisait la recommandation au ministre Mulock¹⁴ et, le lendemain, le ministre à son tour donnait son assentiment: «I am directed by the Postmaster General to inform you that he has had much pleasure in appointing Mr. Joseph Riel to the Postmastership of St. Vital East, County of Provencher, as recommended in your letter of the 23rd instant»¹⁵. En outre, il sommais l'inspecteur

McLeod, dans une lettre en date du 27 juin, de mettre en vigueur la décision de ses supérieurs¹⁶.

Il y a eu pourtant un autre accrochage avant d'aller de l'avant. L'inspecteur avertissait le ministre Mulock que le responsable du transport du courrier exigeait au moins 25 \$ par an (on avait prévu 21,50 \$) pour faire le détour au nouveau bureau à cause des difficultés de la route par temps humide. Le 21 août, Mulock autorisait ce tarif, sans commentaire: «Referring [...] to your Report of the 10th instant stating that the courier demands \$25. in view of the more difficult road to travel, I am to inform you that you may arrange for the service mentioned at the rate of \$25. a year»¹⁷. Le bureau de Saint-Vital-Est ouvrait donc ses portes officiellement le 1^{er} septembre 1899, et Joseph Riel en était le maître de poste. Son ouverture est annoncée dans *The Canada Gazette*¹⁸.

On avait mis cinq ans à accomplir une pratique courante qui ne prenait normalement que quelques mois. Qui plus est, il avait fallu l'intervention du premier ministre du pays pour y arriver. Cependant, le nouveau bureau n'avait pas reçu, ce qui était l'habitude, le nom proposé dans la pétition initiale.

Martin Jérôme, le député libéral provincial qui avait succédé à Bertrand en tant que porte-parole de Sifton auprès des partisans du Manitoba français – le patronage, avec l'approbation de Sifton, devenant sa responsabilité – a réactivé le dossier. Dans une lettre en date du 1^{er} août 1902, il écrit: «[...] there is lots of confusion between St. Vital east and St. Vital west Post Offices. Consequently I beg to recommend that the name of St. Vital east be changed to Riel P.O.»¹⁹. Le 7 suivant, l'assistant de Sifton supposait, dans son accusé de réception: «[...] I think after a moment's reflection you will agree with me that this would not be satisfactory to many people in the province. I would, therefore, ask you to send me another name»²⁰. Celui-ci, furieux, prend la plume le 25 août.

[...] I beg to say that it was not without reflection that I recommended change [...] but it is the desire of the people of that place that the name of their Post Office be called Riel, the name of the present Postmaster who has been Reeve & Councillor of the R.M. of St. Boniface for years and still holds the position. Now as for the insinuation that you seem to make I think it is a childish thing to refuse to give the same name of a P.O. as a man who has been in a rebellion. If you read the History of English it is full of rebellions and the name of the promoters of these rebellions are used every day in Post offices. However the Department can do as he pleases in this

Arch Rebel Riel's Son Rewarded by Sifton. ⁶⁸³⁹⁸

Patent Issued for 240 acres of land near St. Boniface to Jean Riel, heir at law to Louis David Riel—Date of the issue of patent, July 12th, 1900 while the Loyal Orangemen of Manitoba were laying the corner stone of the Scott Memorial Hall at Winnipeg.

Great Seal of Canada.

John J. McGee,
Deputy Governor.

CANADA:

VICTORIA, by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, Defender of the Faith, etc., etc.:

WHEREAS the lands hereinafter described are Dominion Lands within the meaning of the Dominion Lands Act;

And, whereas, Jean Riel, of the Parish of St. Vital, in the Province of Manitoba, in Our Dominion of Canada, minor's son and sole heir at law of his deceased father, Louis David Riel, has applied for a grant of the said lands, and his claim to such grant having been duly investigated by us, he has been found duly entitled thereto;

Now, know ye, that by these presents we do grant, convey and assure unto the said Jean Riel, his heirs and assigns forever, all these parcels and tracts of lands situate lying and being in the fifth township, in the second range east of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, in our Dominion of Canada, and being composed of the Northeast and the East Half of the Northwest Quarter of Section Fifteen, of the said Township, containing by admeasurement together two hundred and forty acres, more or less.

Given under the Great Seal of Canada.

At Ottawa this twelfth day of July, in the year of our Lord, one thousand, nine hundred, and in the sixty-fourth year of our reign. By command.

JAS. A. SMART,

P. PELLITIER, Deputy of the Minister of Interior,
Acting under Secretary of State.

Fiat No. 73927. Recorded in the Department of the Interior the 13th July, 1900. Liber. 133. Folio 355.

WM. COUDEAU,

Registrar of Dominion Lands Patents.

Vote for Richardson, the Independent Liberal Candidate, and crush Sifton, Tarte and disloyalty.

Feuillet discréditant Sifton distribué pendant la campagne électorale fédérale de 1900.

(Archives nationales du Canada)

case but I am sure that if the Riels of St. Vital although good strong liberals if they know that you wrote me a letter of that sort, they will certainly turn against us in the next election and forever. I must therefore say that I cannot make any other recommendation²¹.

La correspondance s'arrête là dans les archives. Il faut peut-être ajouter à la défense des autorités que le bureau de poste de Saint-Vital-Est n'était pas une bonne affaire. Du 1^{er} septembre 1899 au 30 juin 1902, les recettes s'élevaient à 12 \$ contre des déboursés de 100,44 \$, dont 28,33 \$ en honoraires au maître de poste et 72,11 \$ au transporteur du courrier²².

D'autre part, Sifton, en plus de ses préjugés d'Ontarien protestant (pour lesquels, il est vrai, il n'était pas entièrement responsable), qui ne le rendait pas favorable à ce que pouvait représenter le nom Riel, avait eu à subir, pour ainsi dire dans sa personne, les effets de ce nom.

Lors des élections fédérales de 1900, dans la circonscription de Brandon, Sifton se présentait contre un ancien collaborateur, R.L. Richardson, le fondateur du *Winnipeg Tribune*, qui, suite à une tentative pour enlever à Sifton la responsabilité du patronage du parti libéral au Manitoba, s'était vu évincer de ce parti et se présentait comme libéral indépendant. À un moment opportun de la campagne électorale, il distribue par milliers un feuillet qui dévoilait, à la consternation de tous, que le ministère de l'Intérieur, dont Sifton était le ministre, avait émis «la patente», c'est-à-dire, les titres de terres à Jean Riel, fils de Louis. Jean Riel avait tous les droits sur ces titres, faut-il le préciser. Qu'importe, le scandale est grand, plus grand encore par le fait – et le feuillet y attirait l'attention en imprimant la chose en gras – que le document portait la date du 12 juillet!²³

En effet, cet octroi-reconnaissance, accordé au fils d'un sang-mêlé rebelle francophone et catholique, portait la date du glorieux 12 juillet, jour de fête par excellence de la race supérieure blanche anglo-protestante. Pour comble, Sifton n'était-il pas un Orangiste initié et en règle? Malgré tout, Richardson ne réussit pas à défaire Sifton, même si celui-ci perd un peu de son prestige.

Qu'en est-il alors de la demande de Martin Jérôme dans une ambiance si peu ouverte au changement? Les documents sont peu loquaces sur la question, quoique les journaux de l'époque puissent en révéler davantage. Toujours est-il qu'en février 1905, Sifton démissionnait de son ministère. Quelque temps auparavant, Mulock

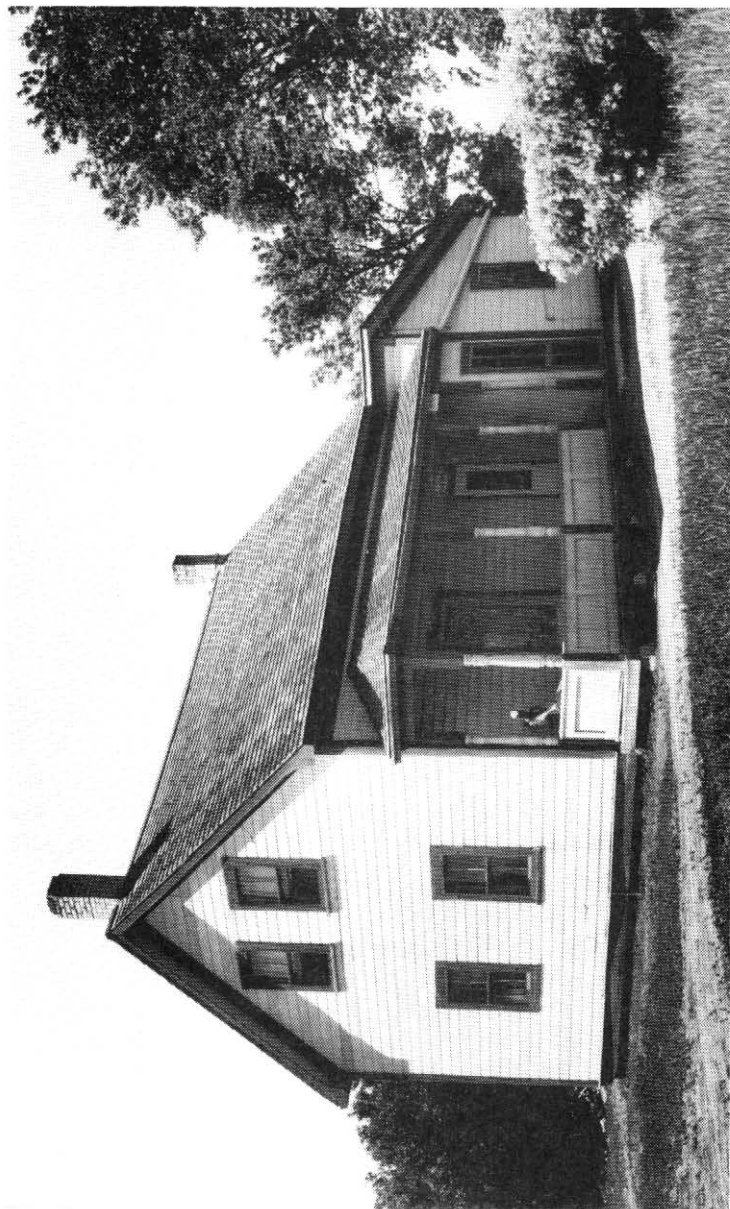


Photo de la Maison Riel, aujourd'hui lieu historique national, prise en 1958. Cette maison a servi de bureau de poste au début du siècle.
(Archives provinciales du Manitoba)

avait démissionné du sien. Même si les libéraux étaient toujours au pouvoir, certains quittaient la vie politique active. Sir Wilfrid Laurier, toujours premier ministre, est-il intervenu de nouveau pour appuyer les Métis de Saint-Vital-Est? Ses archives à lui aussi n'en disent rien. Une chose est certaine. Selon *The Canada Gazette*²⁴, à partir du 1^{er} octobre 1908, le bureau de poste de Saint-Vital-Est devient le bureau de poste RIEL.

NOTES

1. Archives nationales du Canada (ANC), RG3B4, T3944, vol. 491, p. 324.
LeSueur, sous-ministre, Ottawa, 30 janvier 1901 à Miss McKay.
2. ANC, RG3B4, T2186, vol. 66, dossier 677/1894.
3. ANC, RG3B4, T2174, vol. 50, p. 191.
4. ANC, RG3B4, T2190, dossier 157/1898.
5. ANC, *Sifton Papers*, C474, fo 30824.
Laurier, Ottawa, 9 novembre 1898 à Sifton.
6. ANC, RG3B4, T1530, Vol. 157, p. 421.
Adjoint, Ottawa, 15 novembre 1898 à McLeod.
7. ANC, RG3B4, T2190, dossier 157/1898.
McLeod, Winnipeg, 18 novembre 1898 à Mulock.
8. ANC, RG3B4, T2190, dossier 157/1898.
9. ANC, *Sifton Papers*, C492, fo 50124.
Mulock, Ottawa, 31 mai 1899 à Laurier.
10. ANC, *Sifton Papers*, C492, fo 50135.
Mulock, Ottawa, 3 juin 1899 à Sifton.
11. ANC, *Sifton Papers*, C415.
Sifton, Ottawa, 8 juin 1899 à Mulock.
12. ANC, *Sifton Papers*, C415.
Sifton, Ottawa, 8 juin 1899 à Bertrand.
13. ANC, *Sifton Papers*, C482.
S.A.D. Bertrand, Winnipeg, 12 juin 1899 à Sifton.
14. ANC, *Sifton Papers*, C415.
Sifton, Ottawa, 23 juin 1899 à Mulock.
15. ANC, *Sifton Papers*, C488.
Laschinger, sec. des Postes, Ottawa, 24 juin 1899 à Sifton.
16. ANC, RG3B4, T1531, vol. 158, p. 34.
Secrétaire, Ottawa, 27 juin 1899 à McLeod.

17. ANC, RG3B4, vol. 158, p. 134.
Mulock, Ottawa, 21 août 1899 à McLeod.
18. *The Canada Gazette*, vol. 33, n° 12, 16 septembre 1899, p. 550.
19. ANC, *Sifton Papers*, C537.
Jérôme, 1^{er} août 1902 à Collier.
20. ANC, *Sifton Papers*, C427.
Collier, Ottawa, 7 août 1902 à Jérôme.
21. ANC, *Sifton Papers*, C537, fos 9948506.
Jérôme, Winnipeg, 25 août 1902 à Collier.
22. *Yearly Postal Guide of Canada and Yearly Postmaster General's Report*.
23. ANC, *Sifton Papers*, C508, fo 68398.
24. *The Canada Gazette*, vol. 42, n° 18, 31 octobre 1908, p. 1235.